



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil Communal de Payerne :

Préavis n° 04/2018

Objet du préavis

Déplacement et restauration des fontaines de la Place du Marché et des statues des Bannerets

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité de Payerne sollicite le Conseil Communal pour l'octroi d'un crédit en vue de travaux de restauration des statues des bannerets et de déplacement des fontaines. L'Abbatiale est bordée de deux fontaines surmontées de statues du XVI^e siècle. La Place du Marché et l'Abbatiale sont au cœur d'un grand projet de réaménagement et, dans ce contexte, la revalorisation de ces fontaines historiques est essentielle pour la mise en valeur du patrimoine du site. En effet, ces deux fontaines sont des symboles forts de l'histoire payernoise et du pouvoir de la ville. Le projet de les restaurer est conduit par un souci patrimonial fort. De par leurs qualités artistique, esthétique et symbolique, ces fontaines serviront de marqueurs patrimoniaux sur la place réaménagée.

Fontaine des Serruriers, Café du Marché

La statue originale est présentée à la salle du Banneret de l'Hôtel de Ville. Elle date de 1533 et a été réalisée par un atelier inconnu (selon Madame Brigitte Pradervand, historienne, celui de Hans Geiler, célèbre sculpteur fribourgeois). Elle était polychrome à l'origine. Aucune intervention n'est à prévoir. Elle est classée en note 2 du recensement architectural.

La statue actuellement installée sur la Place du Marché est une copie datant des années 1920 ou 1950. Il s'agit d'un moulage en ciment. La statue présente de nombreuses fissures qui nuisent à sa statique.

Fontaine du Banneret, Temple

En 1541, soit 5 ans après le passage à la Réforme de la Ville de Payerne, la Municipalité de Payerne conclut un contrat avec le tailleur de pierre Jean Challebruch pour la fontaine du côté Nord de l'église paroissiale. La fontaine « Claude Banquette » fut érigée l'année suivante. Elle est également coiffée d'une statue de banneret réalisée par le célèbre atelier fribourgeois de Hans Gieng en 1542. La statue est en pierre calcaire jaune de Neuchâtel et est classée en note 1. La fontaine se trouvait une vingtaine de mètres en avant par rapport à son emplacement actuel. La fontaine avait ainsi une position centrale. Elle a été déplacée contre le Temple en 1863-1864, date à laquelle le bassin de la fontaine a été changé. Elle est placée au-dessus d'un bassin couvert.

La sculpture originale (statue, chapiteau et colonne) se trouve depuis 2012 dans l'atelier du restaurateur Richard Wyss à Wohlen bei Bern. Elle se trouvait, avant son démontage, dans un fort état de détérioration, dû au manque d'entretien. Elle est en cours de restauration, selon un mandat donné en 2017 à Monsieur Richard Wyss. Il n'existe aucune copie de la sculpture.

Ce sujet avait fait l'objet d'une analyse et d'un rapport de l'entreprise GTG communauté d'ingénieurs civils (François-Marc Glauser, Adrian Tara, Alix Grandjean) en 2015. Le projet a été ré-analysé en 2017 par la commission de construction formée des représentants de la Municipalité et de plusieurs experts. Au vu de l'importance patrimoniale de ces objets, un soutien financier de la Confédération est envisagé.

2. Objet du préavis

Nous faisons ci-dessous des propositions qui ont été examinées et approuvées à ce jour par un collège d'experts :

- Bernhard Furrer, Expert fédéral des Monuments historiques ;
- Laurent Chenu, Conservateur cantonal Vaud ;
- Sandy Haldemann, Experte section des Monuments et sites de l'Etat de Vaud ;
- Benoît Montandon, Monuments et sites Etat de Vaud, section archéologie ;
- Brigitte Pradervand, Historienne ;
- Michel Muttner, Conservateur-restaurateur d'art ;
- Le bureau Ivan Kolecek, Architectes ;
- Guido Faccani, Archéologue ;
- Jean-Marc Barilier, Président de l'Association pour la conservation de l'Abbatiale.

Nous décrivons les travaux envisagés pour chacune des fontaines : déplacement du bassin, restauration de la statue et application d'une couche de protection monochrome ou polychrome.

2.1. Restauration des fontaines et déplacement

Dans le cadre du réaménagement de la Place du Marché, la Municipalité souhaite déplacer les deux bassins des fontaines pour des raisons différentes.

Le bassin de la fontaine du Banneret du Temple ne se trouve pas actuellement à son emplacement original. Il a été accolé à l'église paroissiale dans une position visant l'amélioration de la circulation, alors que la fontaine trônait originellement au centre de la Place. Les experts cantonaux et fédéraux ont fortement invité la Commune à s'orienter vers cette solution et de la voir retrouver cet emplacement originel.

La fontaine des Serruriers du Café du Marché serait quant à elle déplacée de quelques mètres en avant afin de permettre la construction d'une future extension du Café du Marché. Son déplacement en avance, au moment du réaménagement de la Place, paraît souhaitable afin d'éviter de nouveaux travaux par la suite. En outre, selon les recommandations du SIPAL, l'autorisation de réfection de la Place du Marché est conditionnée par le déplacement de la fontaine du Temple.

Les bassins doivent également subir des réparations et restaurations.

2.2. Fontaine des Serruriers – Place du Marché

L'état de cette fontaine est particulièrement dégradé pour diverses raisons dont des fuites et inétanchéités de la distribution d'eau dans la chèvre et en raison également de sa situation sur le dallage en pierre affaissé de couverture de l'ancien étang.

Le processus de démontage de restauration et de remontage des parties métalliques en bronze et acier puis du bassin de pierre est identique à celui décrit pour la fontaine des Serruriers. Compte tenu de la taille de la fontaine et de son état, les opérations de consolidations du calcaire dur qui la compose (marbre blanc de Soleure) sont nombreuses et délicates. Le déplacement de la fontaine est également une opération d'envergure en raison du poids du bassin estimé à une quinzaine de tonnes et de sa fragilité. Au cours du démontage, une évaluation précise de l'état de la fontaine permettra de juger des renforcements à réaliser préalablement au déplacement pour garantir l'intégrité de l'ouvrage avant restauration complète.

2.3. Fontaine du Banneret – Rue du Temple

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, la couverture en dalles de pierre de l'étang réalisée en 1864 a été remplacée par une couverture en dalles de béton pour supporter la charge du trafic automobile. Cette réfection s'est limitée aux trois premières travées de couverture de l'étang, laissant inchangées les deux dernières travées contre le Temple qui supportent la fontaine. A l'occasion du déplacement de la fontaine, ces deux dernières travées de dallage en pierre, particulièrement dégradées sous le bassin, malgré les renforts métalliques disposés, doivent être également remplacées par une dalle de béton pour garantir la surcharge occasionnée par le trafic dorénavant possible à cet endroit.

3. Restauration des Bannerets des fontaines

3.1. Fontaine des Serruriers – Place du Marché

Sculpture

Selon l'étude réalisée par Monsieur Muttner, la copie actuellement en place est en relativement bon état. La Municipalité, avec l'avis des experts, souhaite la conserver en place en la restaurant. Outre des consolidations et des colmatages de fissures ponctuels, elle présente surtout des porosités de surface issues des bulles du moulage qui se sont ouvertes avec l'usure superficielle de la statue. Il convient de les reboucher pour pouvoir rétablir un revêtement protecteur. Cette option est soutenue à l'unanimité par les experts.

Le Banneret original restera exposé dans la salle du Banneret de l'Hôtel de Ville comme actuellement.

Couche de protection : polychromie simple

Afin de protéger la sculpture et lui garantir une meilleure conservation, il est nécessaire de la recouvrir d'une couche de peinture protectrice.

La recherche de polychromie sur l'original a permis de relever selon les secteurs des restes composés de 3 à 6 couches superposées correspondant à des polychromies successives dont la hiérarchie est difficile à établir (la première couche d'un secteur exposé pouvant correspondre à la troisième couche d'un secteur protégé, plusieurs couches pouvant appartenir à une seule phase de mise en couleur, comme par exemple une couleur argentée de cuirasse précédée d'une préparation de fond blanche puis rouge). Monsieur Muttner conclut donc pour l'instant à une présence de polychromies successives qui pourraient probablement être démêlées par des analyses complémentaires basées sur des stratigraphies. Celles-ci permettront de proposer une polychromie limitée à quelques parties de la sculpture.

Il est décidé de ne pas proposer une polychromie imitant la polychromie ancienne car les informations sont trop lacunaires et complexes à démêler. Il y a en effet plusieurs superpositions de polychromie et la question se poserait de laquelle choisir et de laquelle est réellement l'originale. Dans ce contexte, le choix porte sur une polychromie partielle et simple, limitée à quelques éléments, comme les couleurs du blason de Payerne et des éléments de l'armure.



Banneret original (déposé à l'Hôtel de Ville) et copie en ciment (sur la Place du Marché)



Fontaine des Serruriers, devant le Café du Marché (avec la copie de la statue)

3.2. Fontaine du Banneret – Rue du Temple

Sculpture

Selon une étude menée avec les experts, la proposition faite par la Municipalité est de réinstaller la sculpture originale sur la fontaine. Cela permettrait de remettre l'œuvre d'art à sa place, là où elle fait sens, et dans son installation originelle, soit en superposant la colonne, le chapiteau et la statue (ce qui ne serait pas possible dans un espace d'exposition). Il sera évité ainsi de réaliser une copie qui pose divers problèmes éthiques. Les options de copies écartées étaient 1) de réaliser un moulage de l'objet et tirage en matière minérale ou 2) d'en faire une copie sculptée à la main. Ces deux options, beaucoup plus onéreuses, posaient divers problèmes et la remise en place de l'original a été largement préférée.

Afin de pouvoir réinstaller l'originale sur place, une restauration-consolidation un peu plus conséquente serait nécessaire de la part du restaurateur Richard Wyss. Une première adjudication pour la restauration de la sculpture a déjà été faite en 2017 à Monsieur Wyss à hauteur de Fr. 38'000.—, financée en 2017. En plus de cela, Monsieur Wyss devra assurer le renforcement des jambes de la statue avec épingleage et insertion de renforts métalliques dans les jambes, l'épingleage du chapiteau et la consolidation des « cloques », la consolidation des fissures de la colonne autour des guirlandes et le remplacement des anciennes pièces métalliques (à préciser avec l'atelier Muttner). Pour cela, son devis s'élève à un montant complémentaire de Fr. 8'000.—.

Couche de protection et polychromie simple

De plus, la sculpture devra impérativement être protégée par l'application d'une couche protectrice. Monsieur Muttner souligne que la sculpture ne pourrait pas être mise en extérieur sans intervention protectrice sur la surface de la pierre fortement émoussée. L'application d'une couche de protection minérale ou à base d'huile viendrait combler les petits trous creusés par le temps à la surface de la pierre.

Des essais doivent être faits sur la sculpture restaurée pour déterminer la bonne technique. Madame Brigitte Pradervand souligne qu'une polychromie mate est à éviter, au vu de l'aplatissement des formes qu'elle générerait (ex. de Vevey).

En ce qui concerne les couleurs, l'idée de la restitution d'une polychromie complète est unanimement rejetée au vu des restes trop lacunaires. Une polychromie partielle est préférée, avec une mise en valeur notamment sur l'écu des couleurs de Payerne et peut-être quelques éléments en plus, tout comme pour l'autre banneret qui lui fera face. Les détails de la polychromie seront évalués sur images de projection papiers, après analyse des restes par l'Atelier Muttner. La Municipalité propose une polychromie partielle pour les deux sculptures.



La fontaine du Banneret devant le Temple, avec la sculpture en place (colonne, chapiteau, statue)



Sculpture du banneret de Hans Gieng, fontaine du Temple, déposée dans l'atelier du restaurateur R. Wyss

Entretien et sécurité

La remise en place de l'objet original impliquera la mise en place d'un protocole de contrôle et de conservation régulier. Ce suivi régulier aurait lieu dans tous les cas qu'il s'agisse d'une copie ou de l'original. Il s'agira de mandater un-e restaurateur-trice pour une journée chaque 2-3 ans pour le contrôle et les retouches sur les deux sculptures. Une intervention légère et régulière sur place est plus souhaitable qu'une grosse intervention tous les 50 ans, et probablement moins coûteuse. La question des frais de cet entretien a également été chiffrée par l'atelier Muttner. Ce suivi fera l'objet d'un protocole mis en place par la Commune.

Ces opérations de contrôle périodique et de suivi préventif, comprenant des mesures d'entretien et de nettoyage s'élèvent à Fr. 1'718.— pour la fontaine du Banneret du Temple et à Fr. 1'106.— pour la fontaine des Serruriers du Café du Marché, à fixer tous les 2 à 3 ans.

Une protection de la sculpture dans le cas d'événements culturels « à risque » pourrait également être imaginée. De simples panneaux de coffrage pour empêcher de grimper sur la sculpture devront être installés lors de certaines manifestations par le personnel communal, limitant ainsi les frais (Brandons, Red Pigs Festival, etc.).

Le vandalisme du type tag ou graffiti ne pose pas de réel problème, au vu de l'application d'une couche protectrice permettant un nettoyage facilité. Le drapeau devrait être installé de façon mobile afin que la potentielle prise du drapeau n'implique pas de dégâts. En outre la tige du drapeau serait restituée dans toute sa longueur.

Pour exemple, de nombreuses sculptures originales de fontaines sont conservées en extérieur : les fontaines exceptionnelles de Berne notamment, également de la main de Hans Gieng.

4. Coûts des travaux

L'ensemble des coûts concernant les déplacements et restaurations des deux fontaines s'élève à

Descriptif		Fontaine du Banneret Temple	Fontaine des Serruriers Café du Marché	Bassin couvert du Temple
1.	Déplacement, conservation, restauration du bassin	Fr. 151'000.—	Fr. 90'000.—	
2.	Conservation de la sculpture	Fr. 56'000.—	Fr. 33'500.—	
3.	Consolidation, conservation du bassin (réservoir)			Fr. 74'000.—
4.	Frais secondaires	Fr. 6'000.—	Fr. 4'000.—	Fr. 2'000.—
	Total	Fr. 213'000.—	Fr. 127'500.—	Fr. 76'000.—
	Total général TTC	Fr. 416'500.—		
	Frais de protection et conservation régulier			
1.	Entretien annuel par le spécialiste (calcul selon une intervention tous les deux ans)	Fr. 850.—	Fr. 550.—	
2.	Echafaudage	Fr. 1'250.—	Fr. 1'250.—	
3.	Mesures de protection en cas de manifestation	Fr. 500.—	Fr. 500.—	
	Total général TTC	Fr. 2'600.—	Fr. 2'300.—	

Vous trouvez le tableau du récapitulatif des coûts en annexe.

5. Durée des travaux

Un planning des travaux se trouve en annexe. Les travaux seront conduits par le bureau Kolecek en coordination avec les travaux de réaménagement de la place du Marché. Il est prévu une installation finalisée des fontaines au printemps 2019.

6. Financement

Une demande de subventions sera faite auprès des organismes de soutien, fondations et autres.

Les fontaines étant classées Monuments Historiques, elles sont éligibles à des subventions fédérales. Le taux s'élèverait à 20%, concernant les travaux de conservation et de restauration (hormis le déplacement de la fontaine des Serruriers, non motivé par des raisons historiques ou patrimoniales).

Le Canton ne financera en principe pas les fontaines qui sont une propriété communale.

Il est prévu de financer ces travaux par les fonds disponibles en trésorerie. Si ces derniers ne devaient pas suffire, il faudrait recourir à l'emprunt autorisé dans le cadre du plafond d'endettement (cf. préavis n° 24/2016). Dans ce cas, et pour autant que la Municipalité décide de recourir à l'emprunt pour la totalité prévue dans le présent préavis, soit Fr. 416'500.—, le montant total des emprunts de la Commune de Payerne, ainsi que les engagements non utilisés et les amortissements effectués se situeraient aux environs de Fr. 59'875'000.—

La Municipalité prévoit d'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans.

Frais annuels de fonctionnement

Amortissement 3.33 % de Fr. 416'500.— : Fr 13'883.—

Intérêts 2 % de Fr. 416'500.— : Fr. 8'330.—

TOTAL : **Fr. 22'213.—**

7. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

vu le préavis n° 04/2018 de la Municipalité du 31 janvier 2018 ;

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'investissement et les travaux de déplacement et de restauration des fontaines et des statues des Bannerets de la Place du Marché ;

Article 2 : d'autoriser la Municipalité à financer le montant de Fr. 416'500.— par les fonds disponibles en trésorerie ou alors, si ces derniers ne devaient pas être suffisants, de recourir à l'emprunt autorisé dans le cadre du plafond d'endettement ;

Article 3 : d'autoriser la Municipalité à porter à l'actif du bilan le montant de Fr. 416'500.— dont il y aura lieu de déduire les dons, legs, subventions et de l'amortir sur une durée de 30 ans.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 31 janvier 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

(LS)

C. Luisier Brodard

S. Wicht

Annexes : Récapitulatif des coûts du projet
Planification des travaux
Cahier d'illustrations et plans du Bureau Kolecek
Plan de situation

Municipal délégué : M. André Bersier

SITE DE L'ABBATIALE DE PAYERNE

Conservation et déplacement des fontaines des bannerets devis estimatif			Fontaine Temple	Fontaine Café du Marché	Bassin couvert Temple
			Claude Banquette 1864 Banneret 1542 Hans Gieng ensemble note 1	des Serruriers 1854 Banneret 1533 Hans Geiler ? ensemble note 2	couverture étang1864
4	Déplacement et conservation des bassins et fontaines		151'000	90'000	74'000
400	Installation de chantier	est. Walo	2'000	2'000	3000
401	Terrassement et fouilles en rigole pour fondations et canalisations	est. Walo	3'000	3'000	
411	Dépose et évacuation des dalles de couverture en pierre env. 25 m3	est. 2M			11000
411.0	Préparation des appuis sur structure arches en pierre	est. Kolecek			5000
411.0	Refection partielle de la couverture du bassin, dalle en béton armé env. 70 m2	est. 2M			22000
411.0	Nouvelles fondations des fontaines déplacées	est. Walo	10'000	8'000	
409	Déplacement fontaine du Temple	est. Lachat	18'000		
409	Déplacement fontaine Café du Marché	est. Walo		8'000	
409	Conservation restauration des bassins et chèvres en pierre	est. Lachat	40'000	22'500	
409	Conservation restauration des éléments métalliques, bronzes et aciers	est. Brauen	26'000	11'000	
411	Echafaudages	est. Kolecek	10'000	6'500	
452	Canalisations, regards, raccordement au réseau	est. Walo	3'000	3'000	
455	Eau - raccordement au réseau	est. Kolecek	3'000	3'000	
469	Divers et imprévus	est. Kolecek	15'000	10'000	10'000
491	Honoraires architecte tarif A	est. Kolecek	20'000	11'000	7'000
491	Honoraires ing. civil tarif B	est. 2M			6'000
497	Honoraires experts pierre, métal	est. Kolecek	1'000	2'000	
497	Relevé scan 3D et relevé archéologique structure étang et ancienne fondation fontaine	est, Archéotech	0	0	10'000
5	Frais secondaires		6'000	4'000	2'000
521	Echantillons, essais		2'000	1'000	
521	reproductions et photos doc. MH		2'000	2'000	1000
539	Frais divers		2'000	1'000	1000
9	Conservation ou fabrication de copies des statues des bannerets		56'000	33'500	0
	Relevé scan 3D par Archeotec du Gieng	est.Archeotech	5'000		
981	Complément conservation du Gieng en vue de sa remise en place sur la fontaine	est. Wyss	8'700		
981	Remise en place du Gieng sur la fontaine du Temple	est. Wyss	10'800		
981	Conservation du moulage existant de 1920 compris revêtement monochrome	est. Muttner		20'000	
982	Revêtement de protection monochrome du Gieng	est. Muttner	7'500		
982	Revêtement de protection polychrome selon projet à élaborer, plus value	est. Muttner	12'500	5'000	
983	Déplacement de la statue entre ateliers pour traitement	est. Kolecek	3'000	2'000	
469	Divers et imprévus	est. Kolecek	5'500	3'500	
991	Honoraires architecte tarif B	est. Kolecek	3'000	3'000	
Devis par objet			CHF TTC	213'000	127'500
Total conservation et déplacement des fontaines					416'500

PAYERNE - Banneret des serruriers - état de conservation



Banneret original



Copie de ~1920



État actuel, colonisation biologique



Dégâts de la structure de surface causés par les mousses



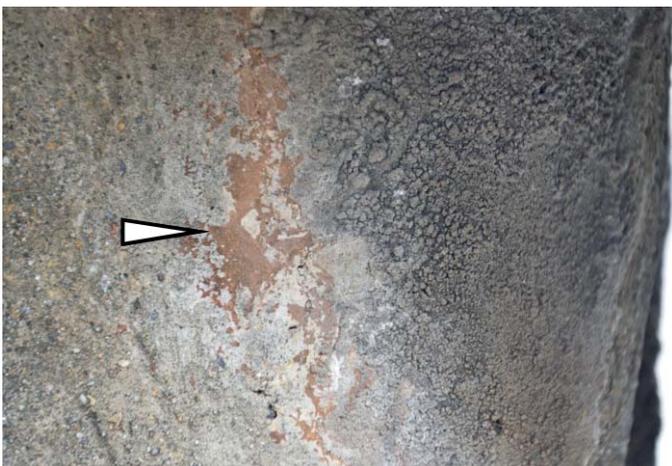
Joints hydrauliques désagrégés par cristallisation



Joints hydrauliques fissurés en bordure de la pierre



Anciens colmatages au ciment Vicat

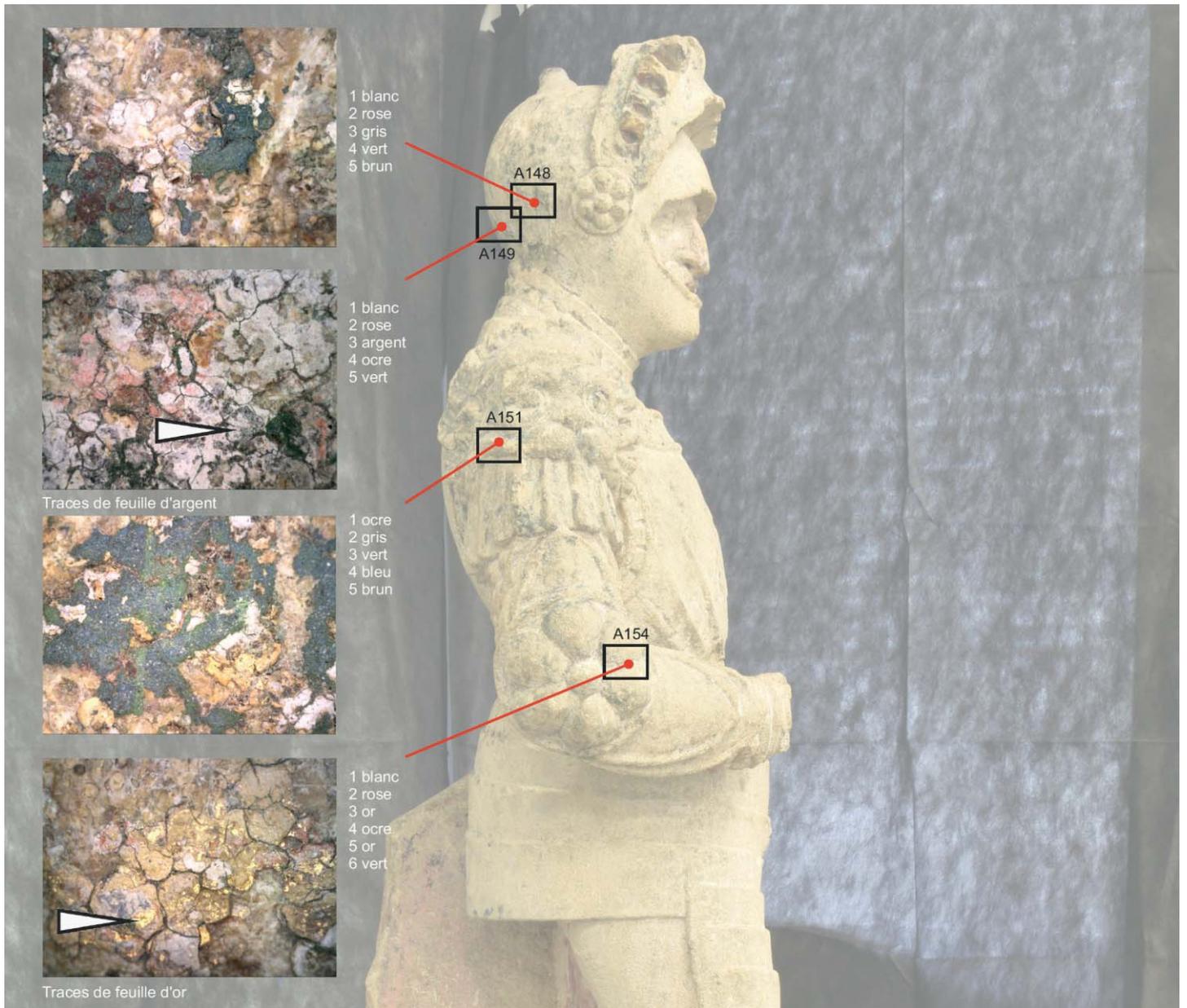


Trace d'une couche de peinture sur un emplacement protégé

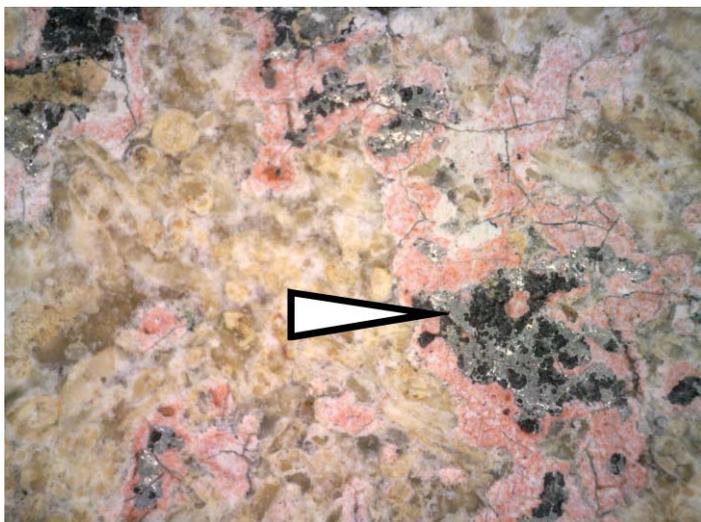


Vue sur une fracture de la composition de la masse de moulage

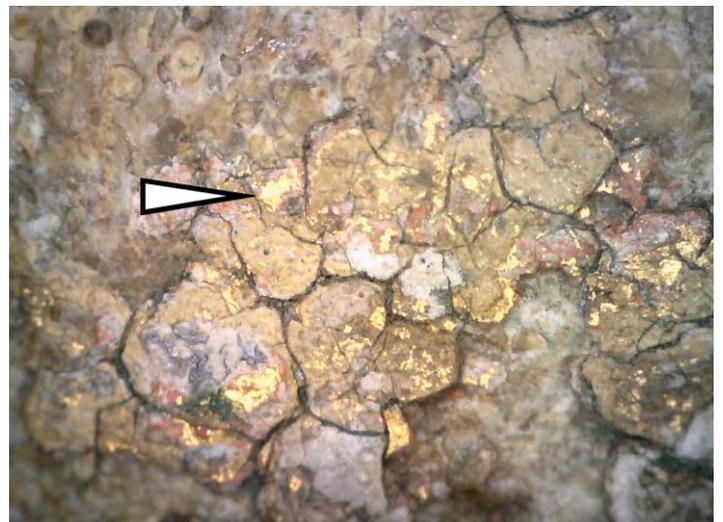
PAYERNE - Banneret des serruriers - investigation des polychromies



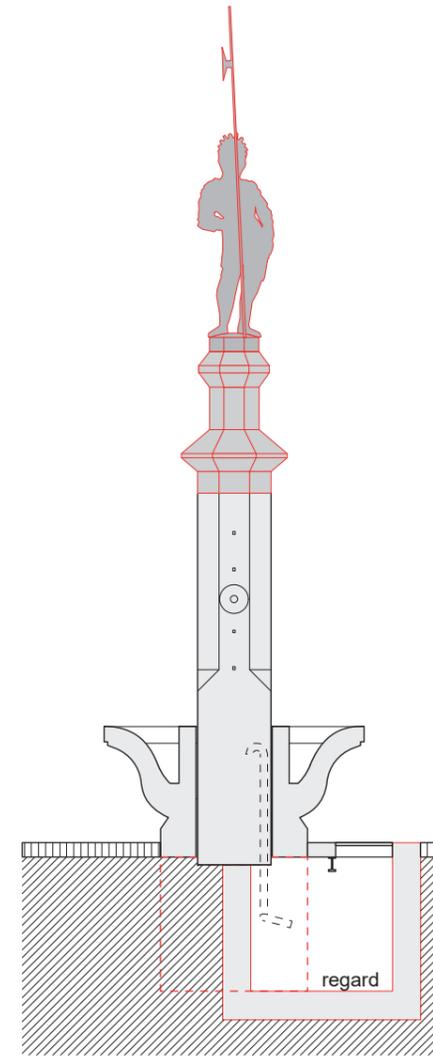
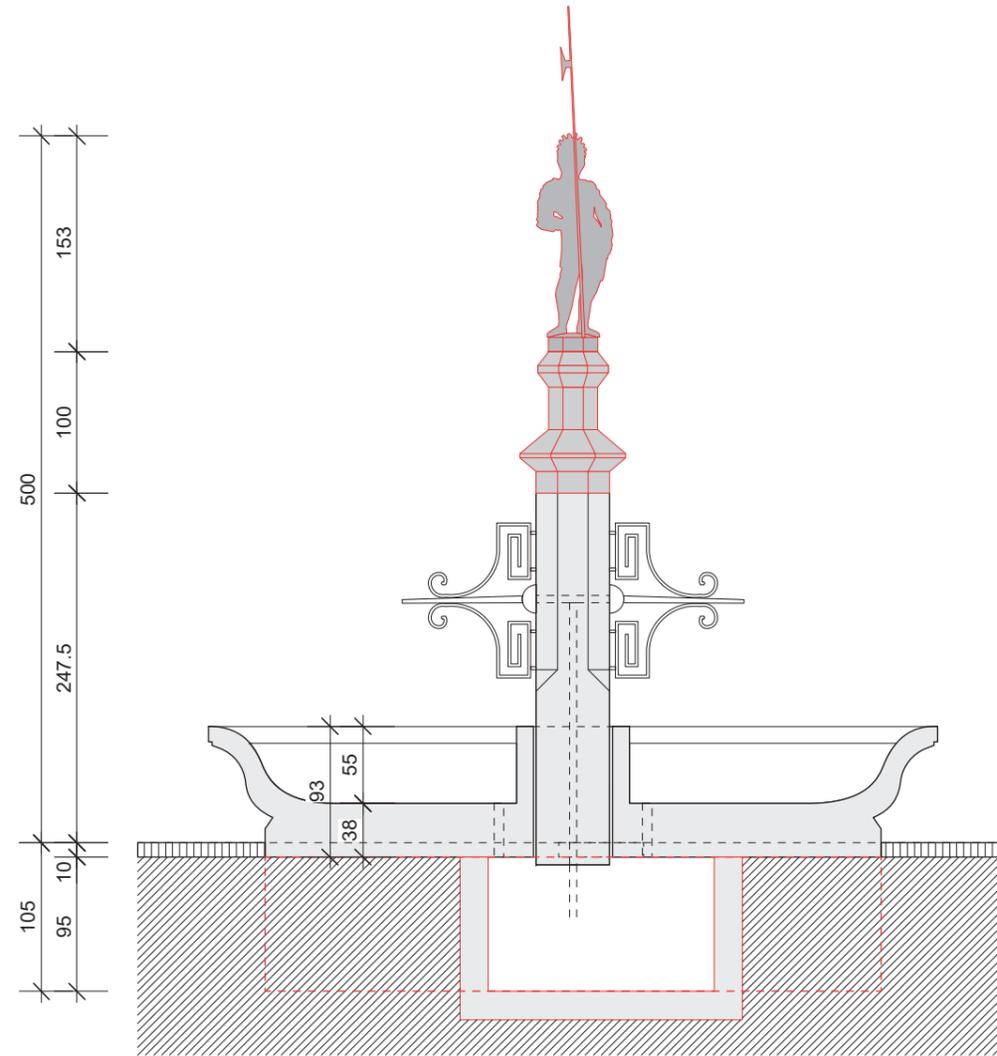
Localisation sur relevé des microphotographies



Microphotographie (200X) révélant des trace d'argenture



Microphotographie (200X) révélant des trace de dorure



banneret:
 -copie moulage
 -conservation
 -restauration
 -traitement polychromique

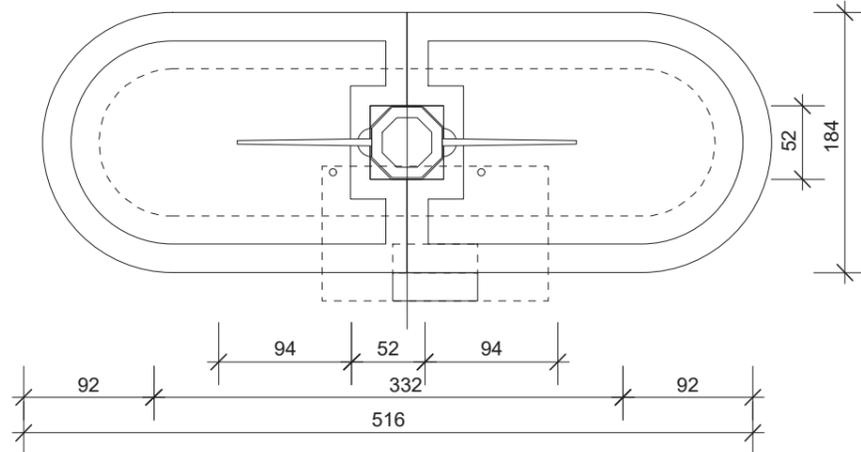
chapiteau, fût:
 -pierre originale -
 calcaire jaune
 -conservation
 -restauration
 -traitement de protection

ferronnerie:
 -restauration des goulots en
 bronze et renforts en fer forgé
 -réfection des bondes

bassin 1864:
 grés de la Molière
 et chèvre St-Triphon
 -conservation-restauration des
 pierres
 -réfection de la couche
 d'étanchéité

déplacement fontaine:
 -fondation
 -regard de contrôle
 -raccordement aux resaux
 d'eau et canalisation

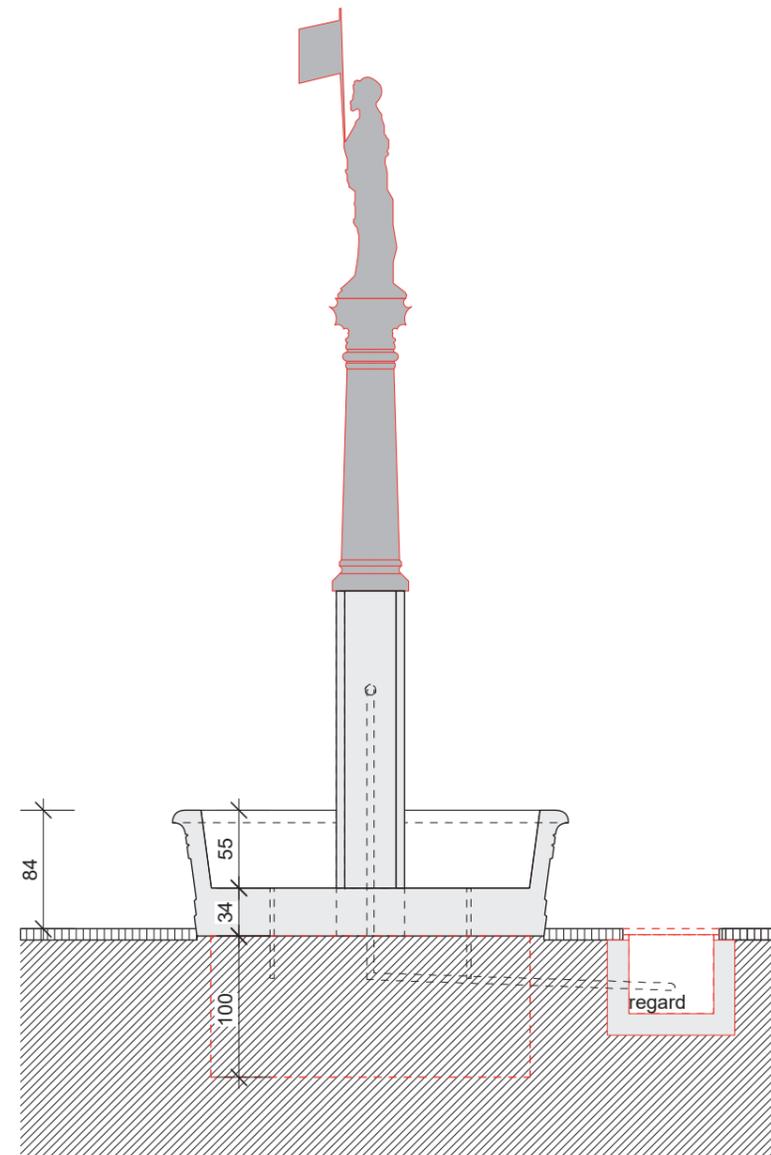
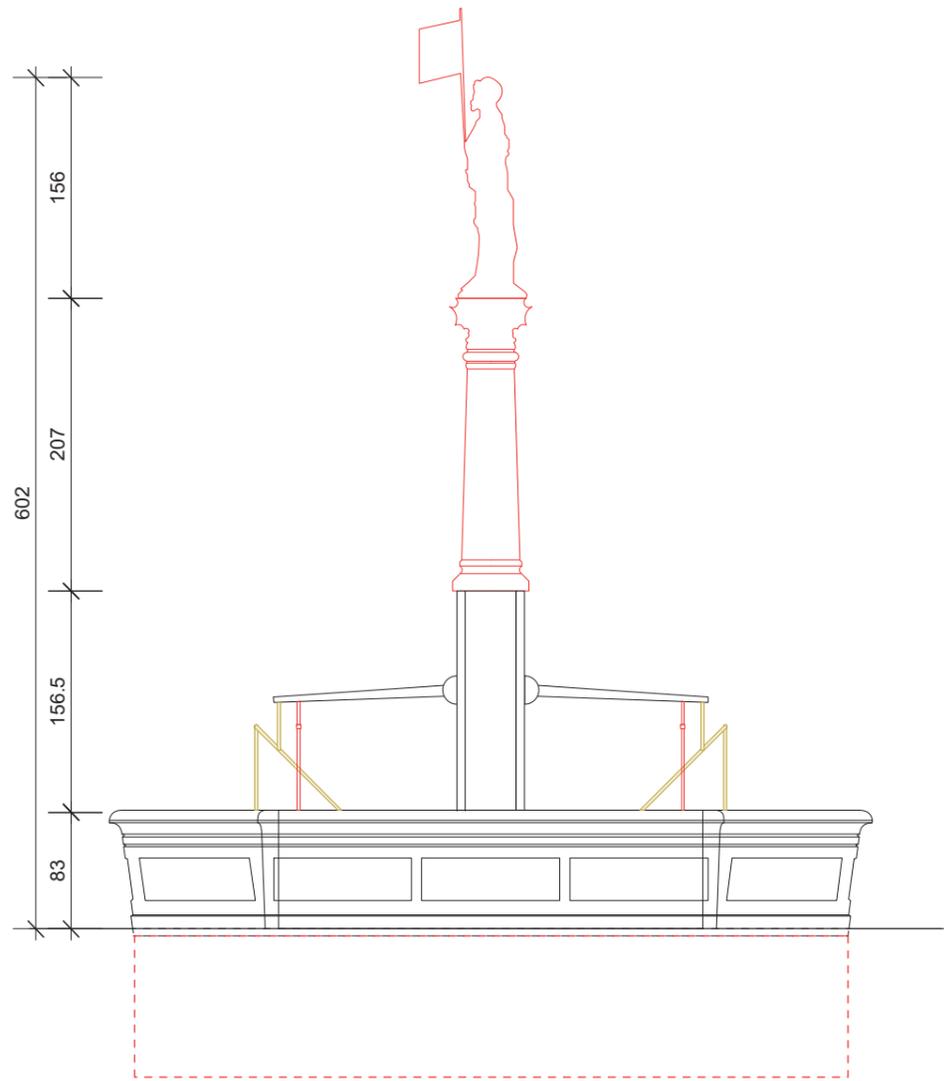
pois estimatif:
 bassin - grés de la Molière ~ 2 x 3.5 t
 chèvre - St Triphon ~ 1.7 t
 fût, chapiteau - Calcaire jaune
 banneret - copie béton 1920



COMMUNE DE PAYERNE
 CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU SITE
 HISTORIQUE DE L'ABBATIALE

PROJET FONTAINE CAFE DU MARCHÉ -
 FONTAINE DES SERRURIERS 1854, BANNERET 1533

PLAN, COUPES, ECH. 1/50
 Ivan Kolecek Atelier d'architecture novembre 2017



banneret:
-copie moulage
-traitement polychromie

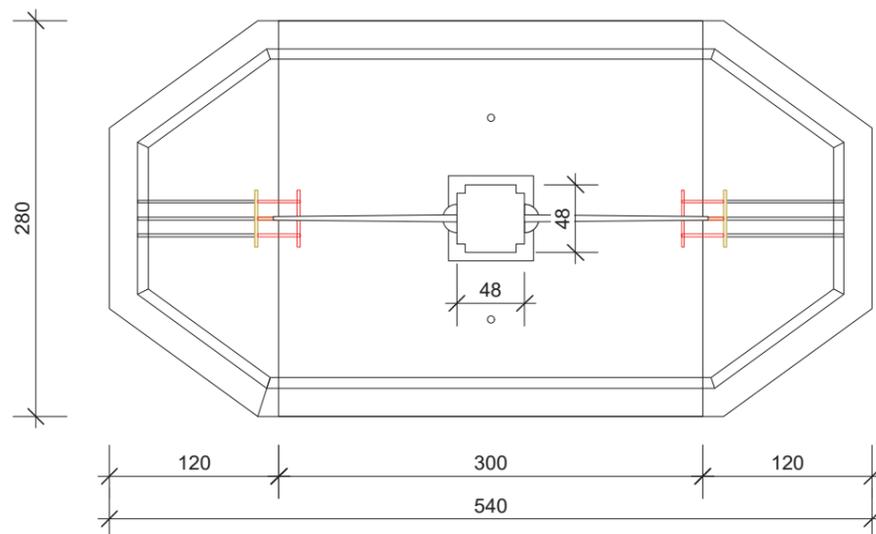
chapiteau, fût, base:
-copie moulage
-traitement de protection

ferronnerie:
-restauration des goulots
et renforts en bronze
-adaptation et
conservation des supports à
corbeille en acier forgé
-réfection des bondes

chèvre et bassin 1864:
marbre blanc de Soleure
-conservation-restauration
-réfection d'étanchéité

déplacement fontaine:
-fondation
-regard de contrôle
-raccordement aux réseaux
d'eau et canalisation

pois estimatif:
bassin - marbre blanc de Soleure ~ 14 t
chèvre - marbre blanc de Soleure ~ 1.8 t
fût et chapiteau - calcaire jaune
banneret - calcaire jaune

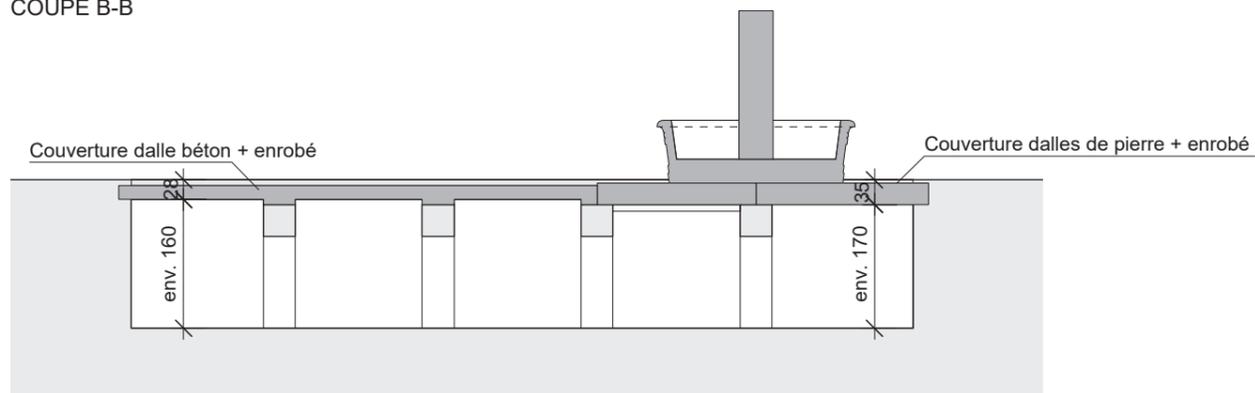


COMMUNE DE PAYERNE
CONSERVATION - RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU SITE
HISTORIQUE DE L'ABBATIALE

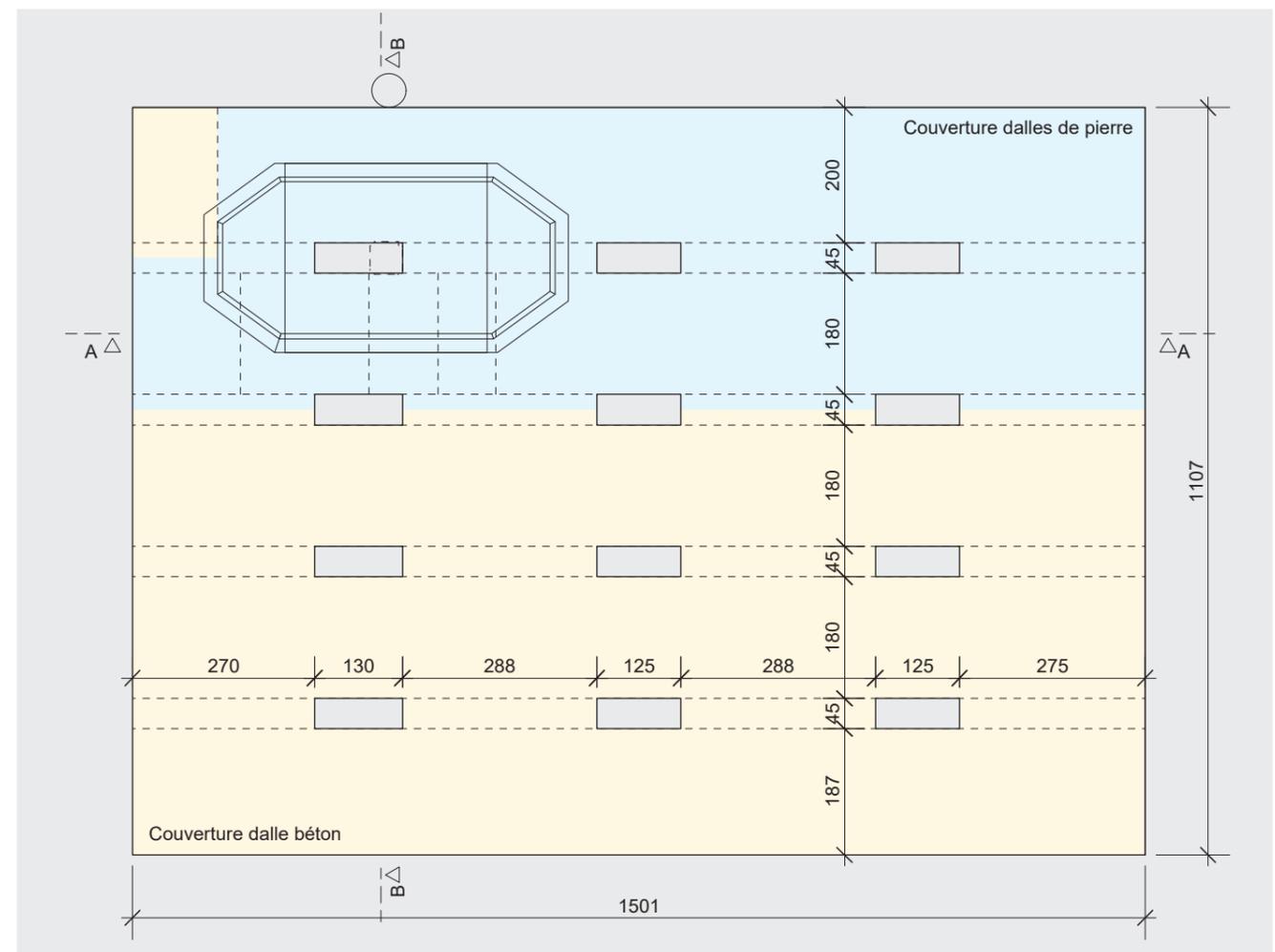
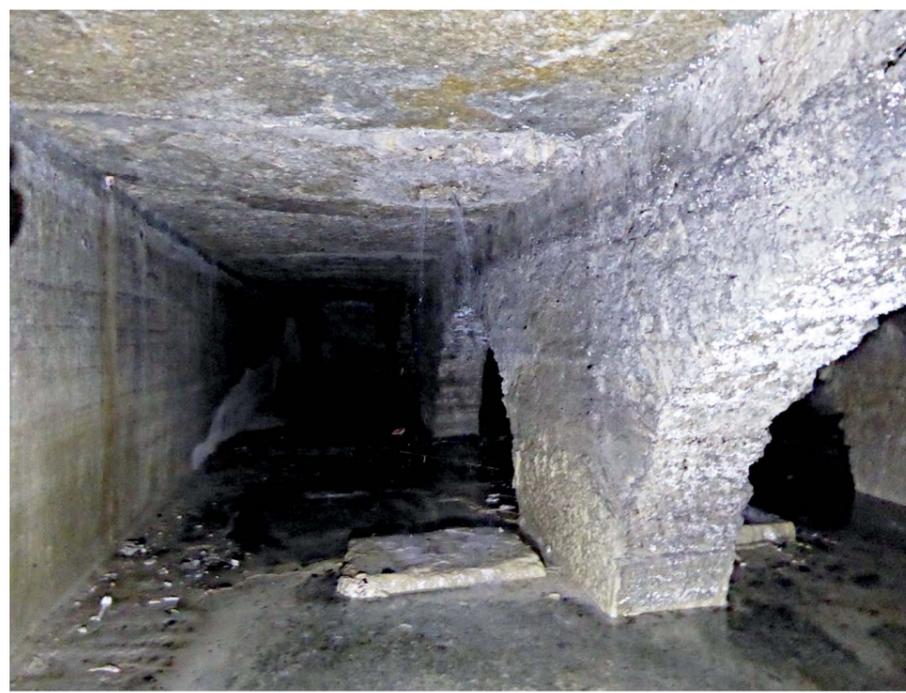
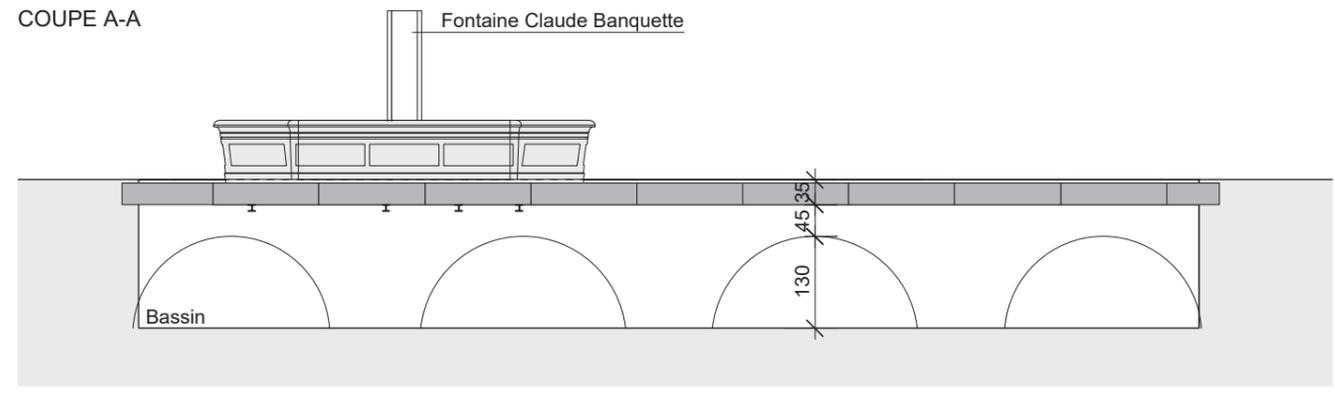
PROJET FONTAINE TEMPLE -
FONTAINE CLAUDE BANQUETTE 1864, BANNERET 1542 - HANS GIENG

PLAN, COUPE, ELEVATION, ECH. 1/50
Ivan Kolecek Atelier d'architecture novembre 2017

COUPE B-B



COUPE A-A





RUE DE LAUSANNE

PLACE PARAY-LE-MONIAL

CAFE DU MARCHÉ

POYET

RUE DU COLLÈGE

PLACE DU MARCHÉ

ESCALIERS DU MARCHÉ

ABBATIALE

Commune de Payerne

CLOITRE

Salle Capitulaire

PLACE DU TRIBUNAL

TEMPLE

JARDINS

PLACE DE LA CONCORDE

GRAND RUE

RUE DU TEMPLE